

Le 13 décembre 2021

## **ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE**

L'assemblée régulière du conseil municipal de la Municipalité de Stanbridge East s'est tenue à l'Hôtel de Ville, 12, rue Maple, Stanbridge East, Québec, le lundi 13 décembre 2021 à 19h00.

### **PRÉSENCES**

Monsieur le maire, Greg Vaughan, et les conseillères et conseillers: Laurie-Ann Foucrault, Tanya Garrick Rhicard, Rose Lawlor, Laurent Marchal, Marcus Flynn, et Robert Young tous formant quorum sous la présidence du maire.

Brigitte Riendeau, directrice générale greffière-trésorière par intérim est aussi présente.

### **ABSENCE**

21-12-01

### **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par la conseillère Tanya Garrick-Rhicard, appuyé par le conseiller Marcus Flynn, et résolu d'adopter l'ordre du jour tel présenté.

21-12-02

### **PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE**

Il est proposé par la conseillère Tanya Garrick Rhicard, appuyé par le conseiller Robert Young et résolu que le procès-verbal de la dernière assemblée régulière, tenue le 15 novembre 2021, soit adopté.

### **PÉRIODE DE QUESTIONS**

Il est possible pour le public de soumettre des questions ou commentaire par écrit à l'hôtel de ville au 12, rue Maple, Stanbridge East, QC JOJ 2H0 ou par courriel à [stanbridge@axion.ca](mailto:stanbridge@axion.ca)

- Courriel : datée le 6 décembre de M Étienne Gosselin, concernant la l'adoption d'un Budget carbone. Demande d'engagement du conseil à diminuer son empreinte écologique. Copie du courriel transmis au conseil le 10 décembre 2021
- Il est convenu que le conseiller Marcus Flynn fera le suivi avec M. Gosselin.

21-12-03

### **COMPTES À PAYER**

Il est proposé par la conseillère Tanya Garrick Rhicard, appuyé par la conseillère Laurie-Ann Foucrault, et résolu que les comptes extraordinaires (signifiés par un astérisque) et les comptes réguliers qui suivent soient payés :

### **SALAIRES PAYÉS EN DÉCEMBRE 2021**

Total des salaires : 54 491.34 \$ (inclus : Services Incendie juillet-décembre et Élus)

## CHÈQUE FOURNISSEUR N°

4701	Avizo experts – conseils	Usine	1011.78
4702	Axion		207.01
4703	Peter Beaucage	Mois de novembre	680.63
4704	Bell		587.89
4705	Nicole Blinn	Remb. dép / Noël employées	323.37
4706	Donna Butler	Remb.dép / carr cult	353.79
4707	Canton de Bedford	Mois de novembre	7166.68
4708	Concassage Pelletier inc.	Abrasif et pierre	2881.39
4709	Robert Deschamps	Remb. Dép / Lumière de Noël	119.53
4710	Dépanneur chez Ben	Garage / 12 Maple	67.76
4711	Dépanneur Stanbridge East	Usine / garage	48.46
4712	Enviro 5	Vidange de 198 fosses	58676.92
4713	Hydro Québec		2518.31
4714	Gestim Inc.	Inspecteur	1404.42
4715	L'Homme et fils inc.	Usine	23.64
4716	Lettrage graphico-tech	Calendrier des collecte	354.99
4717	Librairie Moderne	Biblio	214.87
4718	P.A.le Riverain-Bedford	Charue / S.I.	70.56
4719	Plantation des Frontieres	Sapins de Noël	397.81
4720	Postes Canada	S.E.S.A / carr cult	119.66
4721	Premier tech aqua	Usine / lamp UV	801.38
4722	Programmation GM inc.	Portable / res # 21-11- 24	1702.08
4723	Chauffage P. Gosselin inc.		1136.79
4724	Sani -Eco inc.	Mois de novembre	577.58
4725	Seney électrique inc.	Clairage de rue	357.92
4726	Staples M9042	Fournitures de bureau	66.40
4727	Staples Commercial	Fournitures de bureau	189.58
4728	St-Pierre	Transport de abrasive	906.22
4729	Telus		201.08
4730	Thibault & associés	S.I.	985.62
4731	Ville de Bedford	16 X air packs Formation Levi, Baylee & Daniel	7858.47
4732	Les éditions Wilson & Lafleur	Code civil	390.60
4733	Bibliothèque Denise-Larocque- Duhamel		2000.00

## RAPPORT DE L'INSPECTEUR DES PERMIS ÉMIS EN NOVEMBRE

Dépôt des rapports de l'inspecteur, des permis émis en novembre 2021.

21-12-04

## SALAIRE ET ALLOCATIONS 2022

Il est proposé par la conseillère Tanya Garrick Rhicard, appuyé par le conseiller Laurent Marchal et résolu d'adopter les salaires et allocations 2022 tel que présenté.

## ÉTATS COMPARATIFS BUDGÉTAIRE 2021/ COURANT ET PRÉVUE

Dépôt du rapport sur l'état comparatif des revenus et des dépenses en vertu des dispositions de l'article 176.4 du Code municipal du Québec.

La Directrice générale secrétaire-trésorière, Nicole Blinn, a fait parvenir à tous les membres du Conseil, le 23 novembre 2021, le rapport budgétaire concernant l'état comparatif des revenus et des dépenses pour la période se terminant le 31 août 2021 et l'état comparatif des revenus et des dépenses prévues pour l'exercice financier courant.

### **DÉPÔT DU REGISTRE PUBLIC DES DÉCLARATIONS DES MEMBRES DU CONSEIL EN VERTU DU CODE D'ÉTHIQUE**

Lors de la séance du conseil du mois de décembre, la directrice générale par intérim dépose un extrait du registre des déclarations des membres du conseil en vertu du code d'éthique. La directrice générale par intérim confirme qu'aucune déclaration n'a été produite par les élus.

### **DÉCLARATIONS D'INTÉRÊTS PÉCUNIÈRES MEMBRES DU CONSEIL**

La directrice générale par intérim fait rapport que les déclarations d'intérêts pécuniaires des membres du conseil ont été déposées pour 2022.

21-12-05

### **OFFICIALISATION DU DÉPÔT DU RAPPORT D'AUDITS DE CONFORMITÉ- COMMISSION MUNICIPALE QUÉBEC- ADOPTION DU BUDGET 2021 ET L'ADOPTION DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2021-2023**

**ATTENDU** la réception par courriel, en date du 23 novembre 2021, du rapport d'audit de conformité portant sur l'adoption du budget 2021 et l'adoption du programme triennal d'immobilisations 2021-2023;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par la conseillère Tanya Garrick Rhicard, appuyé par le conseiller Robert Young et résolu unanimement :

- D'officialiser le dépôt du rapport d'audit portant sur le processus encadrant l'adoption du Budget 2021 et l'adoption du programme triennal d'immobilisation 2021-2023, par la directrice générale et greffière-trésorière, Nicole Blinn.
- Que copie certifiée conforme de la présente résolution soit transmise à Mme Maud Déry, CPA, CGA, directrice de l'expertise et du soutien stratégique en audit de la *Commission municipale du Québec*.

21-12-06

### **CALENDRIER DES ASSEMBLÉES RÉGULIÈRES DU CONSEIL MUNICIPAL POUR L'ANNÉE 2022**

**CONSIDÉRANT QUE** l'article 148 du *Code municipale du Québec* prévoit que le conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par la conseillère Tanya Garrick Rhicard, appuyé par la conseillère Rose Lawlor et résolu unanimement d'adopter le calendrier suivant pour les assemblées régulières du conseil municipal (débutant à 19h00) pour l'année 2022 :

le lundi 10 janvier	le lundi 4 juillet
le lundi 7 février	le lundi 1 <sup>er</sup> août
le lundi 7 mars	le lundi 12 septembre <sup>1</sup>
le lundi 4 avril	le lundi 3 octobre
le lundi 2 mai	le lundi 7 novembre
le lundi 6 juin	le lundi 5 décembre

(<sup>1</sup>2<sup>e</sup> lundi du mois)

21-12-07

**OFFRES DE SERVICE JURIDIQUES- FORMATION ÉTHIQUE ET DÉONTOLOGIE EN MATIÈRE MUNICIPALE- VOX AVOCAT(E)S INC.**

Il est proposé par la conseillère Tanya Garrick Rhicard, appuyé par le conseiller Robert Young et résolu d'autoriser les dépenses pour la formation des élu(e)s et gestionnaires municipaux en Éthique et déontologie, formation obligatoire imposée en vertu de la *Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale*, organisées par VOX Avocat(e)s, pour l'ensemble du conseil et l'administration. L'inscription est de 275\$ par formation par personne plus les taxes applicables. Offres en date du 26 novembre 2021. Formation aura lieu à l'hôtel de ville, le mardi 4 janvier 2022 de 9h00-16h00.

21-12-08

**OFFRE DE SERVICES DE FOURNITURE ET INSTALLATION D'UNE GÉNÉRATRICE À L'HÔTEL DE VILLE- SENEY ÉLECTRIQUE INC.**

Il est proposé par le conseiller Laurent Marchal, appuyé par la conseillère Tanya Garrick Rhicard, et résolu :

- **D'ACCEPTER** l'offre de services de fourniture et d'installation d'une génératrice à l'hôtel de Ville (soumission : 21-12-205), selon les termes et conditions contenus à l'offre de service en date du 03 décembre 2021. Dépense prévue au poste GL# 03 21094 000.

21-12-09

**PROGRAMME D'AIDE FINANCIÈRE FORMATION POMPIER**

**Attendu que** le Règlement sur les conditions pour exercer au sein d'un service de sécurité incendie municipal prévoit les exigences de formation pour les pompiers des services de sécurité incendie afin d'assurer une qualification professionnelle minimale;

**Attendu que** ce Règlement s'inscrit dans une volonté de garantir aux municipalités la formation d'équipes de pompiers possédant les compétences et les habilités nécessaires pour intervenir efficacement en situation d'urgence;

**Attendu qu'**en décembre 2014, le gouvernement du Québec a établi le Programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires ou à temps partiel et qu'il a été reconduit en 2019;

**Attendu que** ce Programme a pour objectif principal d'apporter aux organisations municipales une aide financière leur permettant de disposer d'un nombre suffisant de pompiers qualifiés pour agir efficacement et de manière sécuritaire en situation d'urgence;

**Attendu que** ce Programme vise également à favoriser l'acquisition des compétences et des habilités requises par les pompiers volontaires ou à temps partiel qui exercent au sein des services de sécurité incendie municipaux;

**Attendu que** la municipalité de Stanbridge East désire bénéficier de l'aide financière offerte par ce programme;

**Attendu que** la municipalité de Stanbridge East prévoit la formation de un (1) pompiers pour le programme Pompier I au cours de la prochaine année pour répondre efficacement et de manière sécuritaire à des situations d'urgence sur son territoire;

**Attendu que** la municipalité doit transmettre sa demande au ministère de la Sécurité publique par l'intermédiaire de la MRC de Brome-Missisquoi en conformité avec l'article 6 du Programme.

Il est proposé par la conseillère Tanya Garrick Rhicard et appuyé par la conseillère Rose Lawlor et résolu de présenter une demande d'aide financière pour la formation de ces pompiers volontaires ou à temps partiel au ministère de la Sécurité publique et de transmettre cette demande à la MRC de Brome-Missisquoi.

### **HORAIRE DU BUREAU TEMPS DES FÊTES**

Fermeture du bureau temps des fêtes du 20 décembre 2021 au 31 décembre 2021 inclusivement.

### **CONVOCATION RÉUNION SPÉCIALE LE 16 DÉCEMBRE 2020**

Une assemblée spéciale du conseil municipal de la Municipalité de Stanbridge East sera tenue le jeudi 16 décembre 2021 à 19h00 afin d'adopter les prévisions budgétaires 2022 et le programme triennal d'immobilisations.

### **CORRESPONDENCE**

- Lettre : Ariel St-Pierre- Remerciement Bourse École Jean-Jacques-Bertrand
- Remerciement contribution- Société d'histoire de Missisquoi
- Demande d'aide financière pour Le Boulevard des Arts 2022; Aucune aide n'a été accordée.
- Demande d'aide financière du journal Le Saint-Armand; il a été décidé de reconduire l'aide financière au montant de 260 \$ à même le budget 2022.
- Demande d'aide financière de Maison de la Famille des Frontières; il a été décidé d'accorder 200 \$ d'aide financière à même le budget 2021.

### **LEVÉE DE LA SÉANCE**

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 8 h 15.

---

Brigitte Riendeau,  
Directrice générale greffière-trésorière par intérim

---

Greg Vaughan, Maire